

VIVRE, TRAVAILLER, RÉUSSIR ET INVESTIR AU PAYS.

Vivre et travailler au pays. Au-delà des combats post soixante-huitards, le slogan renvoie à un choix de société dans laquelle le plein emploi autorise encore de légitimes utopies. C'était hier. Le monde a changé. Aussi vite que le paysage institutionnel. L'aménagement du territoire n'est plus une priorité nationale et la politique des clochers a vécu. Loin des nostalgies, la loi NOTRe confie désormais le développement économique au Conseil régional et à une intercommunalité placée en première ligne.

Nouvelles règles, nouvelles compétences, nouveaux enjeux, l'Agglo porte aujourd'hui un modèle de développement pour réussir et investir au pays. A la condition, cependant, de s'appuyer sur des partenariats rapides et directs, sur des politiques équilibrées et volontaristes, de manière à faire, ensemble, ce qu'il est impossible de réaliser seul.

Si la création d'emplois est, d'abord, l'affaire des chefs d'entreprises et des salariés, l'intercommunalité s'efforce, elle, de créer les conditions d'un développement économique qui porte ses fruits. Les tables rondes du 6 octobre à Rogécourt ont permis d'en mesurer l'intérêt. Les dossiers « Magnetto Wheels », « Vabel cosmétique », « Camille Fournet », « Panguiu food », « Cottages de France » ne se posent pas qu'en termes d'immobilier économique. A eux seuls, ils offrent une perspective de l'ordre de 200 nouveaux emplois.

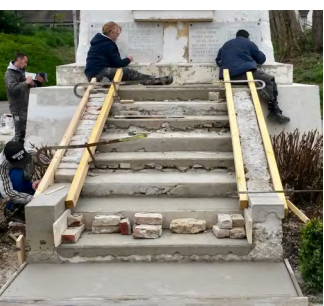
Pour nombre de nos concitoyens, travailler au pays demeure un réel espoir. Avec de nouvelles compétences en matière artisanale, commerciale, de logement, de transport, d'environnement, de tourisme, de nouvelles technologies, d'aide à la personne âgée et à la jeunesse, l'Agglo met, également, tout en œuvre pour (mieux) vivre au pays.



HIER

VŒU UNANIME EN FAVEUR DES CONTRATS D'UTILITÉ SOCIALE.

Cet été, la décision brutale du Gouvernement de ne pas renouveler plusieurs milliers d'emplois aidés et d'en supprimer 120 000 autres en 2018 a plongé collectivités et associations dans l'inquiétude, remettant en cause le pacte républicain. Des services publics sont en effet aujourd'hui menacés, les personnels les plus fragiles touchés, parfois à quelques mois de la retraite. D'où le vœu, unanime, adopté par le Conseil communautaire de l'Agglo le 25 septembre pour maintenir les emplois d'utilité sociale dans nos collectivités.



AUJOURD'HUI

SINCENY : LA MAISON DE SANTÉ SUR LES RAILS.



Confiée à la société « Techniques Design Architectures », de Charleville Mézières, retenue par le Bureau de l'Agglo, la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la maison de santé pluri professionnelle de Sinceny marque la concrétisation de ce dossier.

Du reste, l'avant-projet a déjà été présenté au comité de pilotage et le permis de construire devrait être déposé en novembre pour un démarrage des travaux au début du 2^{ème} trimestre 2018.

DEMAIN

EFFICACITÉ, PROXIMITÉ : DES COMPÉTENCES À L'ÉTUDE.

Clarifiées par la loi NOTRe, les compétences obligatoires des collectivités locales évoluent. Pour l'Agglo, sa priorité reste le développement économique. Cependant, dans le cadre d'un intérêt public local revisité, elle souhaite étudier les conditions d'exercice des compétences en matière d'équipements pour les écoles, d'accès aux technologies de l'information et de la communication, d'activités ménagères et familiales à domicile, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. La réflexion engagée par les élus communautaires se poursuivra jusqu'à la fin du premier semestre 2018.



RÉUSSIR ET INVESTIR EN PAYS CHAUNOIS

Depuis mars, la nouvelle Agglo a concrétisé la priorité donnée au développement économique avec l'adoption - unanime - d'aides à l'immobilier d'entreprises. Des mesures appréciées par les intéressées. Qu'il s'agisse de développement ou d'implantations, la synergie engagée par l'Agglo fut, du reste, soulignée par les acteurs industriels réunis le 6 octobre à Rogécourt. Pour eux, le territoire dispose de réels et nombreux atouts. Ainsi, en présence d'Olivier Jacob, Président de la CCI et de Luc Potterie, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Christophe Sallès, Directeur de « Vabel cosmétiques », et Huan Li, au nom de la société chinoise Pangniu Food, ont rappelé « le partenariat rapide et direct » développé avec l'intercommunalité. Un partenariat qui contribuera à la création de plusieurs dizaines d'emplois dès 2018.



AIDE À L'INVESTISSEMENT POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

L'emploi demeure la priorité des priorités. Après son engagement dans l'immobilier industriel, l'Agglo entend pérenniser et développer le tissu commercial et artisanal du territoire. Portée et financée par l'intercommunalité, cette aide à l'investissement vise à renforcer l'attractivité commerciale et artisanale. Ce dispositif complétera utilement les outils du Conseil régional des Hauts-de-France plus spécialement destinés aux créations d'entreprises. L'intervention de l'Agglo portera plus spécialement sur les matériels neufs, hors véhicules utilitaires, et les aménagements nécessaires à l'installation de moyens de production.



DÉCHETS MÉNAGERS : HARMONISATION ET INCITATION

Depuis sa création, l'Agglo gère les déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Elle a donc repris les anciens contrats de ramassage et de traitement. Cependant, dans un souci d'efficacité et d'égalité entre les habitants, avant le renouvellement des marchés en 2019, une indispensable harmonisation s'impose.

Lancée par l'Agglo, une étude mesurera les forces et les faiblesses des dispositifs actuels, leur niveau de performance et, dans un souci de préservation de l'environnement et de diminution du volume des déchets, l'incitation au tri sera privilégiée. Une réflexion sera, également, menée, sur une tarification incitative susceptible de prendre en compte le volume, le poids, le nombre d'enlèvements ou, le cas échéant, de personnes du foyer.



LOGEMENT : LES OPPORTUNITÉS DE « PICARDIE PASS RÉNOVATION »

L'Agglo s'associe au « Picardie Pass Rénovation », service public destiné aux propriétaires, sans conditions de ressources, ni d'âge, qui souhaitent rénover leur logement, gagner en confort, réduire leurs consommations énergétiques et, ainsi, valoriser leur patrimoine. Le dispositif propose un accompagnement technique complet et une solution de financement adaptée pour les particuliers. Les remboursements d'emprunts ne peuvent, en effet, dépasser le montant de l'économie réalisée sur les factures d'énergie.

Infos : Céline Willierval, responsable communication du service public de l'efficacité énergétique : celine.willierval@picardie-spee.fr ou au **03.65.88.95.16**.

HOMMAGE À NADINE JORÉ ET À FRANÇOIS CUKROWSKI.



*A quelques semaines d'inter-
valle, François Cukrowski, Maire
de Commenchon, et membre du
Bureau communautaire et Nadine
Joré, Maire de Beautor et Vice-
Présidente de l'Agglo nous ont
quittés après avoir lutté courage-
usement contre une terrible et
implacable maladie.*

*Ils laissent le souvenir d'élus dé-
voués à la cause publique et au
service de leurs concitoyens, et
surtout celui d'un homme et d'une
femme bienveillants, ayant le souci
constant de l'autre.*

« CANTONS CHANTE » 2018 : PRENDRE NOTE.

*Après une édition 2017 réussie
(voir AggloNews de septembre),
l'édition 2018 du festival « Cantons
Chante ! » se poursuivra sur l'en-
semble du territoire. Quatre dates
sont d'ores et déjà été retenues
pour cette 16^e édition : les 7, 21, 28
juillet et 4 août 2018. En décembre,
la Commission « promotion du tou-
risme, culture » se prononcera sur
le choix des communes retenues
pour recevoir les concerts gratuits.*



L'AGENDA

Lundi 13 novembre à 17 h :
Réunion de l'exécutif

Lundi 13 novembre à 19 h :
Réunion du Bureau communautaire

**Du 20 au 23 novembre
à partir de 18 h :** Réunion
des commissions communautaires

Lundi 25 novembre à 19 h :
Réunion du Conseil communautaire



Email : accueil@ctlf.fr